

Réchauffement climatique : la Côte d'Ivoire lance un projet anti carbone



Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, a procédé, le mardi 21 novembre 2023, à Abidjan Plateau, au lancement du Projet Transition Bas Carbone, qui intervient dans la cadre de la mise en œuvre des engagements climatiques de la Cote d'Ivoire.

Le ministre Assahoré Konan Jacques a rappelé que le gouvernement ivoirien a fait de la lutte contre les changements climatiques une de ses priorités, en s'engageant à faire des efforts importants en vue de réduire de 30,41% les émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030.

Financé à hauteur de 5,9 millions d'euros, soit un peu plus de 3,8 milliards de F CFA pour une durée opérationnelle de quarante-huit mois, le projet Transition Bas carbone contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, a expliqué Francesca Di Mauro, Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire.

Le Projet Transition Bas Carbone vise, en outre, à suivre la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), à travers un dispositif de mesures, de rapportages et de vérifications (MRV) d'informations factuelles. Il permettra aussi de s'assurer de la déclinaison effective de ses engagements climatiques dans des politiques nationales sectorielles.

Le Projet, lancé mardi 21 novembre, permettra de renforcer les capacités des acteurs étatiques en réponse aux enjeux liés aux changements climatiques, intégrant les aspects portant sur le genre et l'inclusion sociales. Il est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique avec une assistance technique d'Expertise France, ainsi qu'avec les ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre des CDN, en particulier les Ministères en charge de l'Energie, des Transports, de L'Agriculture, des Eaux et Forêts, des déchets, de la santé.

Issa Nambene Coulibaly